

LES RISQUES MAJEURS A SAINT-GENOU

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



LES BONS GESTES

Qu'est-ce que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ?

Un document qui a pour but d'**informer** les citoyens sur les **risques majeurs** auxquels ils peuvent être exposés, sur leurs **conséquences** et sur ce qu'ils doivent faire en cas de crise.

Le mot du Maire :

Madame, Monsieur,

Il est de mon devoir d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population de Saint-Genou au regard des risques majeurs connus. La sécurité et la protection des habitants est une priorité absolue.

Chacun d'entre nous doit pouvoir appréhender le risque, réagir, se mobiliser et surtout être solidaire de manière à être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres.

L'objet de ce document est de recenser et de vous informer de tous les risques naturels ou industriels existants sur notre territoire, conformément aux textes réglementaires.

Ce document énonce de manière très claire les bons réflexes et la conduite à tenir en cas de danger, face à un événement exceptionnel.

Grâce à la collaboration de tous, nous pourrons gérer au mieux de tels événements si nous respectons les consignes énoncées dans ce document. Je vous conseille de le lire et de le conserver précieusement, à portée de main.

Je compte sur vous et vous pouvez compter sur les membres du conseil municipal.

Roger Chevreton

Maire de Saint-Genou

Sommaire

Edito du Maire.....1

Qu'est-ce qu'un
risque majeur ?.....2

Le risque
météorologique.....3

Le risque inondation.....4

Le risque feu de
végétation.....5

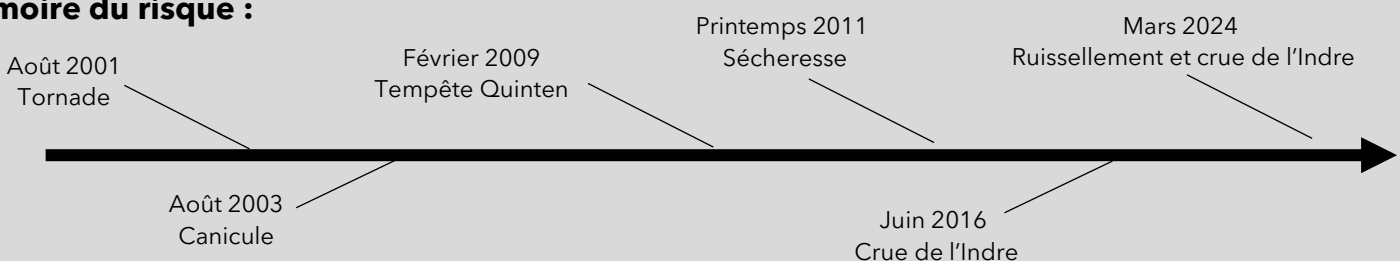
Le risque Transport de
Matières Dangereuses...6

Le risque sanitaire.....7

Le risque sociétal.....8

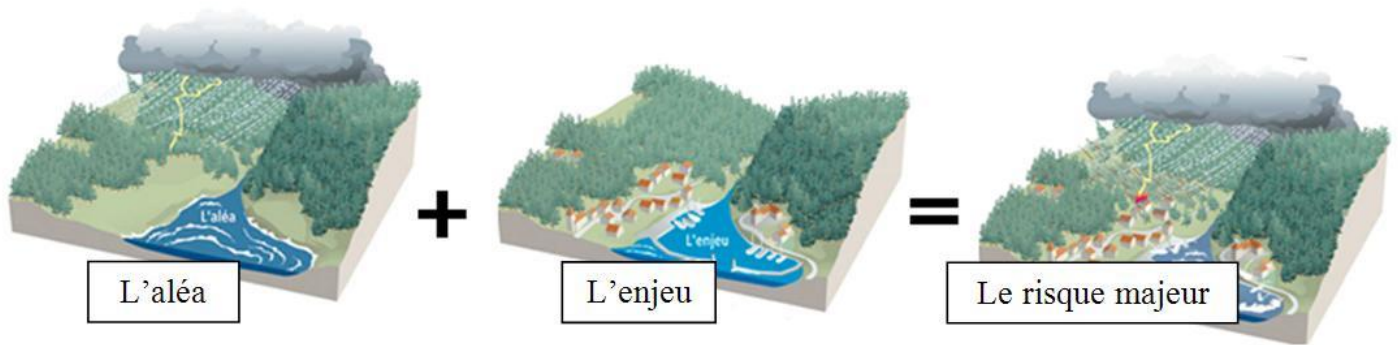
Kit de sécurité.....9

Mémoire du risque :



Qu'est-ce qu'un **risque majeur** ?

Un risque majeur est la possibilité d'un évènement d'origine naturelle, technologique, sociétale ou sanitaire dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société. Un évènement potentiellement dangereux, un aléa, n'est un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont en présence. Le risque majeur est donc la confrontation d'un aléa avec des enjeux.



Les risques majeurs présents à Saint-Genou :



Météorologique



Transports de Matières Dangereuses



Inondation



Sanitaire



Feu de végétation



Sociétal

Un risque majeur survient, comment **m'informer** ?



Avec le dispositif FR-Alert qui me prévient directement sur mon téléphone portable



Avec les sirènes de la ville qui me préviennent en cas de la survenue d'un danger



En écoutant la radio, France Bleu Berry 93.5 FM



Le saviez-vous ?

Pour tous les risques majeurs, la mairie a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il prévoit une organisation spécifique des services municipaux pour faire face à tout évènement de grande ampleur et ainsi prendre en charge la population sinistrée dans les meilleures conditions.

Prévention du risque **Météorologique**



Le risque météorologique peut se présenter sous la forme de phénomènes exceptionnels du type : tempête, fortes précipitations, orage, verglas, grand froid et canicule. Ces phénomènes peuvent entraîner des blessures voire des décès. Ils concernent les biens matériels et l'environnement, des dommages importants peuvent être constatés après le passage d'une tempête par exemple.



Le risque à Saint-Genou

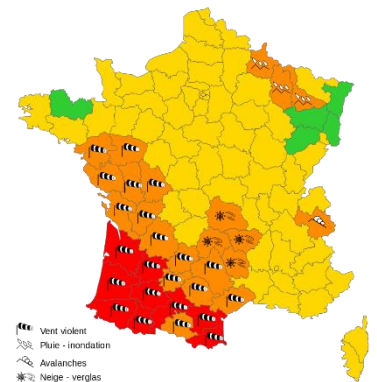
La commune est susceptible d'être affectée par des conditions météorologiques plus ou moins intenses, en particulier par les tempêtes, les orages et les canicules mais les autres phénomènes ne sont pas à exclure.

Les différentes mesures

Les phénomènes météorologiques ont une **vigilance particulière**, Météo France diffuse chaque jour des cartes qui comporte 4 niveaux de vigilances (vert, jaune, orange, rouge) indiquant les dangers éventuels.

Explication des vigilances météo départementales

Vert	Jaune	Orange	Rouge
Pas de vigilance particulière	Soyez attentifs	Soyez très vigilant	Une vigilance absolue s'impose



Les bons réflexes :



ECOUTEZ LA RADIO



ABRITEZ-VOUS



ELOIGNEZ-VOUS DES FILS ELECTRIQUES



NE PRENEZ PAS LA VOITURE



EVITEZ DE TELEPHONER



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE



Une inondation est un phénomène temporaire qui peut submerger différentes zones suite au débordement des eaux. Ce phénomène naturel périodique est exceptionnel et il peut aussi être provoqué par des pluies importantes, durables et localisées. L'imperméabilisation du sol par les aménagements (voiries, bâtiments,) et les pratiques culturelles limitent l'infiltration des précipitations et accentuent le ruissellement des eaux. Ceci occasionne parfois la saturation et le refoulement du réseau d'assainissement, des eaux pluviales.

Une inondation peut avoir un impact sur les biens et réseaux, elle peut nuire à l'environnement et compromettre le développement économique.

Le risque à Saint-Genou

La rivière Indre coule au nord du centre-ville, peu d'habitations sont concernées par ce risque. Le risque inondation pourrait donc venir de pluies soudaines et importantes, certaines zones sont plus sensibles que d'autres au risque inondation, je vous invite également à la prudence sur nos routes lors de fortes précipitations.

Les différentes mesures

Le risque inondation fait l'objet d'une vigilance particulière au niveau national, la procédure se traduit par la diffusion quotidienne de cartes de vigilance pluie-inondation élaborées par Météo France, comportant 4 couleurs (vert, jaune, orange et rouge).

Les bons réflexes :



MONTEZ A L'ETAGE



FERMEZ LES PORTES



ECOUTEZ LA RADIO



**N'ALLEZ PAS
CHERCHER VOS
ENFANTS A L'ECOLE**



**NE PRENEZ PAS LA
VOITURE**



**COUPEZ LE GAZ ET
L'ELECTRICITE**

Prévention du risque Feu de végétation



Toutes les espèces végétales sont susceptibles de s'enflammer sous l'effet d'une source de chaleur. Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin des trois conditions suivantes : une source de chaleur (flamme, étincelle), un apport d'oxygène (le vent) et un combustible (la végétation).

Dans la majorité des cas, l'homme est à l'origine des feux de végétation par imprudence, accident ou malveillance. Ce phénomène peut avoir un impact sur les personnes et les biens mais surtout sur l'environnement.



Le risque à Saint-Genou

Le territoire communal est majoritairement composé d'espaces agricoles et d'espaces forestiers, le risque d'un feu de végétation est donc particulièrement présent sur la commune.



Les différentes mesures

Le risque feu de végétation fait l'objet d'une vigilance particulière dans notre département, certains espaces forestiers peuvent être fermés au public si le risque est trop important. Afin de limiter la survenue de ce risque, organiser vos barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer, jeter vos mégots dans un cendrier et éviter de réaliser des travaux à proximité de la végétation. Il est du devoir de chacun d'adopter un comportement responsable face au risque.

Les bons réflexes :



SUIVEZ LES
CONSIGNES
TRANSMISES



CONTACTEZ LES
SECOURS EN CAS DE
DEPART DE FEU



ECOUTEZ LA
RADIO



ELOIGNEZ VOUS
DES ZONES
CONCERNES

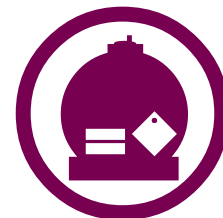


NE CREEZ PAS DE
SOURCES DE
FLAMME A
PROXIMITE DE LA
VEGETATION



ELOIGNEZ-VOUS DES
FILS ELECTRIQUES

Prévention du risque **Transport de Matières Dangereuses**



Le risque transport de matières dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière ou ferroviaire, ce risque est donc un risque mobile. Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre peut présenter un grave danger pour l'homme, les biens et l'environnement.

L'accident TMD combine deux effets : l'effet primaire qui est immédiatement ressenti (incendie, explosion, déversement) et les effets secondaires (propagation aérienne de vapeurs toxiques, pollution des eaux et des sols).

Un tel accident peut avoir des incidences aussi bien sur la population (traumatisme, brûlure, intoxication), que sur les biens (dommages sur les bâtiments, voies de communication) et sur l'environnement (pollution des sols, d'une nappe phréatique).

Le risque à Saint-Genou

Compte tenu des modes de transports présents sur le territoire de la commune, le risque TMD se situera sur les parcours empruntés par voie routière. Les zones à risque sont donc la **RD943**, la **RD63**, la **RD63b**.

Les différentes mesures

Le transport de matières dangereuses par voies routières est régi par des accords européens. Une signalétique permet une identification précise des produits transportés par des codes (danger et matière) et des pictogrammes.

Les bons réflexes :



ABRITEZ-VOUS



ECOUTEZ LA RADIO



FERMEZ LES PORTES



NE CREEZ PAS DE SOURCES DE FLAMME



EVITEZ DE TELEPHONER



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE

Si vous êtes témoin d'un accident de TMD

- Relevez si possible les numéros sur la plaque orange à l'avant ou à l'arrière du camion, ainsi que le pictogramme qui affiche le symbole du danger principal
- Éloignez-vous de l'accident d'au moins 350 m
- Alerte les secours (18 ou 112 pour les pompiers et 17 pour la police) et la mairie en indiquant les informations relevées.



Code danger
Code matière



Matières explosives



Gaz comprimé



Liquides inflammables



Solides inflammables



Matières combustibles



Matières toxique



Matières radioactives



Matières corrosives



Dangers divers



Danger de réaction violente ou spontanée au contact de l'eau



Le risque sanitaire correspond à la possibilité d'avoir une contamination de la population à cause d'un contact entre l'homme avec un virus, un produit chimique... Il dépend donc de la nature de ce qui a été contaminé, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme avec la source de contamination. On distingue donc :

- **Le risque épidémique** : une épidémie est un développement et une diffusion rapide d'une maladie souvent contagieuse parmi la population. Lorsqu'une épidémie se propage à plusieurs continents, voire à la planète entière on parle de pandémie.
- **Le risque pandémique** : une pandémie est une épidémie qui s'est répandue très rapidement à travers le monde. Il s'agit souvent d'un nouveau virus contre lequel les populations sont peu ou pas protégées.
- **Le risque zoonotique** : c'est la diffusion d'une maladie qui se transmet de l'animal à l'homme, du moustique à l'Homme par exemple.

Le risque sanitaire peut entraîner un grand nombre de malades et dans les cas les plus graves, le décès de plusieurs individus.



Le risque à Saint-Genou

La commune est exposée, comme l'ensemble du territoire français, au risque épidémique ou pandémique. Pour ce qui est du risque zoonotique, il est à noter que le moustique tigre, un insecte vecteur de maladie, est présent dans le département de l'Indre.

Les différentes mesures

Nous pouvons souvent agir de façon préventive notamment en se lavant les mains, en portant un masque (en cas de risque de contagion) et en utilisant des mouchoirs à usages unique. A noter : Souvent les médias informent des éventuelles épidémies et des conduites à tenir.

Pour le risque zoonotique, il est important de surveiller les pontes et la présence de moustiques tigre, il faut limiter les gîtes larvaires (supprimer les eaux stagnantes : coupelles de pot de fleurs, réserves d'eau...)

Les bons réflexes :



TOUSSEZ ET
ETERNEUEZ DANS
VOTRE COUDE



LAVEZ-VOUS
REGULIEREMENT
LES MAINS



UTILISEZ DES
MOUCHOIRS
JETABLES



PORTEZ UN
MASQUE SI VOUS
ETES MALADE



SUIVEZ LES
CONSEILS DU
PERSONNEL DE
SANTÉ



EVITEZ LES
CONTACTS
PHYSIQUES



DETRUISEZ LES
LARVES DE
MOUSTIQUES



EVITEZ LES EAUX
STAGNANTES

Prévention du risque Terroriste



Le terrorisme correspond à un ensemble d'actes de violence (attentat, prise d'otages) commis par un groupe de personnes ou une personne seule. Ces actes sont faits pour créer une ambiance d'insécurité parmi la population. Ils expriment une haine pour une communauté ou un pays. En cas d'attaque terroriste, le gouvernement déclenche le plan Vigipirate.

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux de l'Etat, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés et les citoyens à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Il existe 3 niveaux d'alerte : vigilance / sécurité renforcée - risque attentat / urgence attentat.



Le niveau de « vigilance » est permanent. Il implique la surveillance des transports et des lieux publics, le contrôle des accès aux sites publics. Ces mesures s'appliquent quotidiennement et sur l'ensemble du territoire national



Le niveau « sécurité renforcée - risque attentat » répond à une menace terroriste forte. Des mesures additionnelles sont activées allant de la prévention (port de badges ou vérification des pièces d'identité) à l'organisation de patrouilles, d'opérations de filtrage et de fouilles. Ce niveau n'a pas de limite de temps définie.



Le niveau appelé « urgence attentat » correspond à un attentat ou à une menace immédiate d'attaque terroriste. En cas de déclenchement de ce niveau, des mesures d'exception sont prévues comme la fermeture des routes, l'arrêt des déplacements scolaires.

Les différentes mesures

Un exercice annuel risque attentat / intrusion est réalisé dans chaque école dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Les bons réflexes :

1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

2. SE CACHER

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

3. ALERTER

Où ?
Qui ?
Quoi ?

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Plan familial de mise en sécurité : Je protège ma famille et moi

Je prépare à l'avance mon plan familial de mise en sûreté afin de faire face à une éventuelle catastrophe majeure :

- Je lis attentivement le Document d'Information sur les Risques Majeurs et je le partage avec les membres de mon foyer
- Je le conserve dans un endroit facilement accessible afin de pouvoir l'utiliser en cas de besoin
- J'identifie les arrivées de gaz, d'électricité et d'eau et j'explique à mes proches comment les couper
- Je détermine une pièce propice à un confinement, c'est-à-dire avec peu de fenêtres et d'aérations
- Je constitue mon kit de sécurité
- Je me renseigne auprès de la mairie sur les conduites à tenir en cas d'évacuation

Composition du kit de sécurité

- Une radio à piles avec des piles de rechange
- Une lampe de poche
- Des bougies et des allumettes
- De la nourriture et de l'eau
- Une trousse médicale de 1er soin (pansement, paracétamol, désinfectant...) et les traitements médicaux quotidiens
- Les papiers administratifs (carte d'identité, justificatif de domicile...)
- Des couvertures et vêtements de rechange

Récapitulatif des comportements en fonction du risque :



Rappel des numéros utiles :

- **Pompiers** : 18 ou 112
- **Police** : 17
- **SAMU** : 15
- **Urgences médicales 36** : 02 54 34 34 34
- **Mairie** : 02 54 38 45 95
- **Centre antipoison** : 02 41 48 21 21